

L'écho du CSE DTSI

L'équipe CGT au CSE DTSI

titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)
Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)
Rémy Chiménes (DSI)
Joël Conte (DISU)
Noël Dreano (URP IdF)
Nathalie Gomes (DERS)
Fabrice Lebrun (UPR SO)
Géraldine Saly (UPR SE)

suppléants :

Nora Barcham (DIF)
Laurent Bouix (DERS)
Elisabeth Guibert (DESI)
Zakaria Koumi (DERS)
Françoise Lebault (DISU)
Danièle Le Honsec (DSI)
Arsène Schnell (DISU)

représentant syndical :

Philippe Lafrance (DESI)

Edito : et après ?

Il y a eu pas moins de 3 séances du CSE DTSI en mai. Cela donne une idée des conséquences de la crise du coronavirus.

Pour la majorité des salariés, le retour dans les locaux de l'entreprise ne se fera pas avant fin août. Le télétravail a pris une ampleur énorme. Même des métiers pour lesquels il n'était pas envisagé, où il était refusé s'exercent comme ça aujourd'hui. Il va être durablement étendu.

Ce n'est pas sans poser des questions sur la façon dont il est fait et ses conséquences pour les salariés et pour l'organisation du travail et des locaux.

La CGT sera présente

pour défendre l'intérêt des salariés dans ces changements.

Nous sommes aussi présents pour informer les salariés, passer sur les sites quand nous le pouvons (et si il y a du

monde) et tenir des HIS par téléphone/coopnet. N'hésitez pas à prendre contact avec les militants-es CGT qui sont là pour vous informer et vous défendre.



Date de parution
29 mai 2020

le télétravail : c'est pas la santé !

Le confinement a montré les limites du télétravail et ses impacts sur la santé. Les sondages des médecins du travail et de certaines directions révèlent des inquiétudes sur les risques psychociaux (isolement, espace réduit dans les logements, troubles du sommeil...), les éventuelles addictions,

l'impact sur la charge du travail et l'organisation du travail chez soi. Le mélange entre sa vie personnelle et professionnelle aggrave les choses.

Confinement ou pas, les frais professionnels liés au télétravail restent à la charge de l'employeur.

Les annonces de la direction montrent que le télétravail va fortement se développer. L'accord actuel sur le télétravail ne correspond pas à la situation actuelle et à venir. La CGT demande l'ouverture de négociations sur un nouvel accord.

Il faut revoir autrement les projets immobiliers

Le compte-rendu d'expertises sur les campus de Toulouse et Montpellier ont été l'occasion d'échanges sur les projets immobiliers. Pour la direction ils ont pour but de faire des économies. Pour les salariés cela va se traduire par des dégradations des conditions de travail et un rallongement des temps de transport.

Quels enseignements tirer de la situation actuelle ? On se pose encore plus la question de la pertinence des "open-spaces" et du "flex desk" dans le cas d'une épidémie. Sans compter les climatisations indispensables dans des bâtiments tape à l'œil à coup de surfaces vitrées, des bâtiments déjà dépassés en termes de normes environnementales au moment de leur

inauguration.

La généralisation du télétravail en cours va forcément avoir un impact sur l'organisation du travail et sur le nombre de salariés présents en même temps dans les locaux de travail. La direction va être tentée de faire encore plus d'économies en réduisant les surfaces.

Pour la CGT il est important de faire une pause dans les projets immobiliers et de réfléchir et mettre en œuvre une organisation du travail et des locaux plus respectueux de l'environnement et garantissant de meilleures conditions de travail et de transport pour tous les salariés.

La santé au travail

La présentation des périmètres de la médecine du travail a été l'occasion de s'interroger sur les conditions de cette activité dont on mesure mieux l'importance en temps de crise. La médecine du travail n'est pas moins sinistrée que le reste de la santé. Les évolutions de la législation du travail ont diminué les visites médicales pour s'y adapter, moins de médecins, moins de visites.

Pourtant dans le contexte actuel de rapidité de changements d'organisation du travail, la généralisation du télétravail et les risques générés pour les salariés, on a besoin de plus de médecine du travail. Encore une fois, la diminution des coûts se fait sur le dos des salariés.



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Facultatif) Téléphones... → (perso) → pro

Grade/Classification Métier

Service/Bureau (nom et adresse)